

Initiatives ministérielles

En matière d'affaires étrangères, le Canada est favorisé par son excellente réputation. Profitons-en! Misons là-dessus! Tirons-en le meilleur parti possible! Assurons-nous aussi que les Canadiens se perçoivent mieux eux-mêmes! Nous, Canadiens, avons tendance à être timides et à nous répandre en excuses. Nous ne cherchons pas à nous imposer comme nous le devrions dans le domaine des affaires étrangères.

J'estime que le comité a accompli du bon travail et a publié un excellent rapport. Nous avons bien collaboré. Nous avons réuni une information de grande qualité et nous en avons bien fait rapport.

Toutefois, j'ai été déçu hier de voir qu'on essaierait d'atteindre un jour l'objectif de 0,7 p. 100 du PIB. Ce qui m'ennuie là-dedans, c'est que—reconnaissons-le—nous ne réussissons à atteindre aujourd'hui et nous n'atteindrons dans un avenir prévisible que la marque de 0,3 p. 100. Nous n'arriverons probablement même pas à maintenir la marque actuelle de 0,4 p. 100 environ. Pourquoi viser 0,7 p. 100? Cela donne un message trompeur aux ONG et aux gouvernements étrangers. Ce n'est pas faire preuve de leadership. À mon avis, ce n'est pas correct, cela donne une mauvaise image et nous allons ternir l'image que projettent les Canadiens.

J'ai l'impression également que nous laissons complètement de côté l'ACDI et que le problème compromet le gouvernement. Les gens disent de réduire l'aide. Nous savons que ce n'est pas correct. Nous savons que ce n'est pas juste. Nous savons ce que ce n'est pas vraiment ce qu'ils veulent. Nous devons leur expliquer. Quels sont les avantages de l'aide? Quels sont les avantages de l'ACDI? Prenons les moyens pour que les budgets d'aide ne deviennent pas une caisse noire où le ministre et le premier ministre pourront puiser lorsqu'ils voyagent à l'étranger. Je crois que c'est là un aspect très important du dossier qu'il faut faire comprendre à la population.

Quant aux activités culturelles, nous aimerions beaucoup voir les entreprises s'impliquer. Si le volet culturel est vraiment utile, comme nous le prétendons, alors, je suis sûr que les entreprises voudront être de la partie.

La réforme du système monétaire international et le FMI n'ont absolument pas été abordés. En juin prochain, lorsque le G-7 se réunira à Halifax pour parler de la réforme, nous aurons une excellente chance de faire preuve de leadership. Je sais que nous parlerons de cela en comité. J'espère que cette réforme sera étudiée beaucoup plus en profondeur que ne l'a été notre rapport sur les affaires étrangères.

En conclusion, je le répète, nous allons appuyer la motion. Nous allons appuyer le projet de loi parce qu'il modernise les choses. Nous espérons que ce projet de loi ira plus loin et qu'il reflétera vraiment ce que pensent les Canadiens et qu'il instaure un nouveau régime adapté aux besoins du XX^e siècle et du prochain. Je suis convaincu que cela pourrait faire du Canada un pays encore plus grand qu'il ne l'est aujourd'hui.

• (1620)

M. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Réf.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour parler du projet de loi C-47, qui vise à changer le nom du ministère des Affaires extérieures pour qu'il devienne

le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Nous ne nous opposons pas à ce projet de loi. Il ne change rien sur le plan de l'affectation des ressources et ne prévoit aucune restructuration majeure. Toutefois, comme nous n'avons rien à redire contre cette mesure législative, je vais profiter de l'occasion pour exprimer certaines de mes préoccupations à l'égard de ce ministère et pour faire quelques suggestions constructives qui l'aideraient peut-être à devenir un organisme encore meilleur qu'il ne l'est déjà en changeant quelque peu son orientation.

Je veux d'abord répéter ce que mon collègue a dit, soit que nous n'avons eu que quelques heures pour examiner ce projet de loi. Nous espérons que le gouvernement nous donnera plus de temps à l'avenir.

En premier lieu, si nous devons avoir un ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, il doit vivre en deçà de ses moyens. Dans le moment, comme nous le savons, les dépenses du gouvernement dépassent de 25 p. 100 ses recettes. Le ministère doit, comme tous les autres ministères, réduire son budget.

Comme je l'ai déjà dit, le gouvernement dépense actuellement plus de 40 milliards de plus que ce qu'il reçoit. Si le ministère des Affaires étrangères réduisait son budget d'au moins 25 p. 100, nous aurions alors un ministère qui serait capable de vivre en deçà de ses moyens.

Le comité mixte avait une occasion idéale de faire quelque chose dans ce sens. Il aurait pu donner un coup de main au ministre des Finances en faisant des suggestions constructives à cet égard. Malheureusement, 20 des 60 recommandations faites par le comité demandaient plus d'argent. Si elles ne le faisaient pas de façon explicite, elles le faisaient de façon implicite.

Cela n'a tout simplement pas de sens. C'est injuste envers le ministère et envers les gens qui ont travaillé très fort au sein de ce comité. Je n'insisterai jamais assez sur ce point. J'espère que, dans un avenir rapproché, le ministère se chargera lui-même de faire les compressions budgétaires nécessaires à sa survie.

Je ne critiquerai pas sans faire des suggestions constructives quant aux secteurs qui pourraient faire l'objet de compressions budgétaires. L'une des propositions que notre parti a faites concerne la diminution ou l'élimination de l'aide bilatérale de gouvernement à gouvernement.

Nous constatons malheureusement, une fois sur le terrain, qu'une bonne partie de l'aide que les Canadiens et notre gouvernement donnent de bonne foi pour venir en aide aux plus démunis ne parvient pas jusqu'à eux, ce qui est tragique. J'ai vu des produits alimentaires donnés par le gouvernement canadien qu'on vendait ouvertement en diverses régions ou qu'on échangeait contre des armes et des munitions. Ce n'est pas à cette fin que le gouvernement canadien ou les Canadiens souhaitent voir servir leur aide.

Une autre chose que nous devons faire et que nous n'avons pas faite au comité, bien que nous y ayons entendu un grand nombre d'ONG, c'est déterminer quelles sont les ONG qui accomplissent du bon travail et quelles sont celles qui ne le font pas. Lesquelles distribuent aux plus démunis l'argent qu'on leur a confié, et lesquelles ne le font pas? Nous devons établir des critères à appliquer aux ONG pour déterminer quelles sont celles qui accomplissent un bon travail, et élaborer des moyens de le